

Enquête Estev santé-travail

À la fin des années quatre-vingt, des médecins du travail, associés à des équipes de recherche en épidémiologie, gérontologie, ergonomie, ont décidé de mettre sur pied une enquête de grande ampleur sur l'évolution de la santé avec l'âge, en milieu de travail.

Le lancement de cette enquête, nommée Estev (enquête santé travail et vieillissement), était lié à des constats et projections démographiques : le vieillissement de la population active débute et se poursuivra durablement, parce que les « baby-boomers » de l'après-guerre sont aujourd'hui quinquagénaires, et parce que les jeunes entrent de plus en plus tard dans les entreprises, voire n'entrent plus du tout dans certains secteurs qui ne recrutent guère. D'où un enjeu important dans la pratique professionnelle des médecins du travail : bien placés pour observer le vieillissement au travail, ils sont impliqués dans la gestion de ses conséquences, en termes d'aptitudes notamment. Par ailleurs, les connaissances scientifiques sur les relations entre âge, travail et santé ne sont pas abondantes, et rares sont celles qui fournissent en ce domaine des éléments chiffrés.

D'où l'idée de recueillir des informations détaillées sur les conditions de travail — présentes et passées — et sur l'état de santé, d'un vaste échantillon de salariés (ils seront finalement 21 378, hommes et femmes, âgés de 37, 42, 47, et 52 ans lors de la première phase d'enquête), grâce au concours de plusieurs centaines de médecins du travail et selon un protocole aussi rigoureux que possible. L'enquête s'est déroulée en 1990, puis a été rééditée en 1995 auprès des mêmes salariés (87 % d'entre eux ont pu être revus), mais seules les données de 1990 ont été

exploitées jusqu'à présent. Elles ont donné lieu à de nombreux articles, à des communications dans des congrès et à la réalisation d'une monographie¹.

Les douleurs ostéo-articulaires, les troubles du sommeil, l'hypertension artérielle, les déficits auditifs, la santé perçue, l'usage de médicaments à visée psycho-active ont fait l'objet des premières analyses transversales². Chacun de ces problèmes de santé est relié à l'âge et aux conditions de travail passées et/ou présentes. La prévalence des symptômes déclarés par les salariés est relativement élevée compte tenu qu'il s'agit de jeunes adultes. L'enquête met également en évidence les effets des sélections qui opèrent au travail dans certains groupes de salariés. À côté des contraintes de pénibilité, la perception globale de son travail par le salarié semble jouer un rôle important dans la présence ou non de symptômes. Enfin, les résultats de la phase transversale soulignent l'importance des parcours professionnels avec cumul des expositions à des contraintes physiques et organisationnelles et leur intrication avec l'avancée en âge¹.

La persistance ou l'extension de contraintes de travail exigeantes et usantes pourraient entraîner la multiplication de situations ingérables pour l'affectation de la main-d'œuvre, dans un contexte de vieillissement démographique. Avec deux issues, dont aucune ne serait satisfaisante : les recours systématiques aux cessations anticipées d'activité, qui certes apportent un soulagement aux salariés les plus

éprouvés, mais laissent en place les facteurs de « vieillissement accéléré ou prématuré » pour tous les autres ; ou le maintien du statu quo, avec pour chacun un effort accru de sollicitation de son propre organisme, et des troubles de santé qui s'aggravaient à moyen et long terme.

Les premiers résultats de nature épidémiologique de l'enquête Estev, associés aux apports d'autres disciplines scientifiques, suggèrent d'autres orientations possibles, dans le domaine de l'amélioration des conditions et de l'organisation du travail. Ces orientations, attentives aux différences entre individus et notamment aux différences liées à l'âge, peuvent avoir

des retombées positives pour bien d'autres salariés que les « salariés âgés ». Elles méritent d'être élaborées de façon précise et réfléchie, ce qui plaide pour une attitude anticipatrice dans les entreprises, attitude que les médecins du travail, aux côtés d'autres acteurs, pourraient contribuer à développer.

Les analyses issues des données recueillies en 1995 (analyses qui commencent) devraient encourager et alimenter les réflexions anticipatrices en élucidant les effets respectifs de l'âge, de la génération, et de la date d'enquête, dans les relations constatées.

Francis Derriennic, Annie Touranchet, Serge Volkoff

1. F. Derriennic, A. Touranchet, S. Volkoff. *Âge, travail, santé : études sur les salariés âgés de 37 à 52 ans, Estev 1990*. Paris : Les Éditions Inserm, 1996, 440 p.

2. A. Touranchet, F. Derriennic, S. Volkoff. *Santé, travail et âge : résultats de l'enquête Estev 1990*. Actualité et dossier en santé publique, 1996, n°15, 18-23.

La mise en évidence des liens entre problèmes de santé, âge et conditions de travail